



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

APR 11 1983

A/38/85/Add.1

S/15593/Add.1

7 avril 1983

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-huitième session

Points 23, 37 et 98 de la liste préliminaire*

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET

DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES

POUR LES REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE

Trente-huitième année

Lettre datée du 4 avril 1983, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer au texte de ma lettre du 2 février 1983, concernant les attaques lancées par des troupes vietnamiennes contre le camp et l'hôpital construits pour les civils kampuchéens par des organisations internationales de secours à Nong Chan, qui a été distribué le 4 février sous la cote A/38/85-S/15593, et vous serais obligé de bien vouloir le considérer également comme document de l'Assemblée générale au titre du point 98 de la liste préliminaire.

Le Représentant permanent,

(Signé) M. L. Birabhongse KASEMSRI

* A/38/50.